



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TGV

Question écrite n° 4457

Texte de la question

M Bernard Charles attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur les problèmes de desserte ferroviaire du Lot et en particulier de l'axe Paris-Limoges-Cahors-Toulouse. En effet, la SNCF s'est engagée dans une politique de trains à grande vitesse à visée européenne après le TGV Sud-Est avec le TGV-Atlantique, puis le TGV-Nord et vraisemblablement celui de l'Est, mais l'axe Nord-Sud Paris-Limoges-Toulouse semble oublié. À un moment où de nombreux responsables départementaux, régionaux, nationaux montrent un fort intérêt pour de tels projets, cet axe au contraire aurait tendance à ne plus être une priorité pour la SNCF au profit du TGV-Atlantique. C'est donc une diminution de la qualité du service qui pourrait toucher ces régions difficiles qui représentent pourtant encore un bassin démographique de 37 millions d'habitants. Cette mise à l'écart du réseau ferroviaire moderne européen aurait des conséquences économiques graves voire fatales pour l'avenir. Des études ont déjà été réalisées, en particulier par le conseil régional du Limousin, pour étudier la faisabilité d'une telle desserte par les rames TGV avec un projet à court et moyen terme concernant l'amélioration des vitesses de base sur les voies existantes, le raccordement à la rocade d'interconnexion d'Ile-de-France, la création de voies nouvelles. Il lui demande donc d'appuyer, comme il l'a fait pour les dessertes du Lot, les démarches des élus de ces régions pour que la SNCF étudie, en concertation avec les partenaires locaux, toutes les possibilités d'amélioration de la desserte ferroviaire Paris-Limoges-Toulouse dans le cadre du plan des trains à grande vitesse et arrête de la considérer comme une desserte condamnée à la régression.

Texte de la réponse

Reponse. - À l'horizon de la mise en service de la branche Sud du TGV-Atlantique, les habitants du Lot pourront rejoindre Paris par la ligne classique via Limoges ou par la ligne TGV via Montauban et Bordeaux. Mais ce dernier itinéraire ne présente pas pour eux un intérêt majeur dans la mesure où le temps de parcours n'est pas sensiblement abrégé. En outre, l'arrivée du TGV à Toulouse devrait avoir des conséquences sur le trafic de la ligne Paris-Limoges, Cahors, Toulouse, notamment au Sud de Brive. C'est pourquoi la SNCF étudie, en concertation avec les collectivités locales, un réaménagement de la desserte ferroviaire Paris-Toulouse via Limoges et de ses rabattements régionaux. Cette adaptation n'est pas exclusive d'une solution plus ambitieuse, impliquant des travaux d'infrastructure et la circulation de rames TGV. Cette solution doit faire l'objet d'études approfondies menées en collaboration entre l'État, les régions concernées et la SNCF.

Données clés

Auteur : [M. Charles Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4457

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2988